



# Communiqué

Politique d'accès à la culture

## **Des visites guidées gratuites pour les classes, les crèches et les APEMS dans les trois musées communaux**

Dès le mois d'août 2021, la Ville de Lausanne, en collaboration avec les directions des musées communaux, rend gratuites les visites guidées à destination des écoles publiques (1P-11S et post-obligatoire). Cette mesure, qui s'étend également aux structures d'accueil de l'enfance lausannoises des secteurs du préscolaire et du parascolaire, a été élaborée dans le cadre de la politique d'accès à la culture et de développement des publics de la Ville. Elle vise à sensibiliser un large public, en particulier les plus jeunes, au riche environnement culturel de Lausanne ainsi qu'à son offre muséale.

Dans le cadre de sa politique d'accès à la culture, la Ville de Lausanne propose une nouvelle mesure afin de renforcer les possibilités de découvertes de l'offre des musées communaux pour les enfants et les jeunes. Celle-ci fait notamment suite à l'enquête sur les publics de la culture à Lausanne réalisée en 2019 par le Service de la culture, en collaboration avec M. Olivier Moeschler, sociologue à l'UNIL. L'étude a entre autres démontré le rôle central joué par l'école dans la démocratisation de l'accès à la culture, l'importance d'un accès à la culture dès le plus jeune âge et la nécessité d'étendre et de développer des dispositifs d'accompagnement de l'offre culturelle.

A la veille de la rentrée scolaire, la Ville de Lausanne et ses trois musées communaux passent ainsi à l'action en rendant désormais gratuites, les visites guidées à destination des classes (degrés primaire et secondaire, gymnases et écoles professionnelles) et des structures d'accueil de l'enfance lausannoises (secteurs préscolaire et parascolaire) lors de leurs sorties de groupe. L'objectif de cette mesure est non seulement de promouvoir l'accès à la culture et plus spécifiquement les visites guidées auprès des classes et des structures d'accueil de l'enfance lausannoises, mais aussi de faciliter la mise en œuvre des sorties scolaires pour le corps enseignant et les éducateurs·trices.

La proposition est étendue aux classes publiques, au-delà des frontières de la commune, avec pour objectif complémentaire de promouvoir et faire rayonner l'offre des trois musées communaux dans le canton de Vaud et en Suisse.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/culture](http://www.lausanne.ch/culture)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01
- Michael Kinzer, chef du Service de la culture, 079 474 00 62

Lausanne, le 16 août 2021